COVID-19

# Ouverture d'une cellule d'écoute pour les personnes en situation de handicap et isolées le 26 mars 2020

## Les objectifs de la cellule d'écoute

- **Bénéficier de quelques heures de répit.**
- **Bénéficier d'un accueil temporaire.**
- **Bénéficier d'interventions rapides adaptées au domicile.**
- **Avoir de l'aide pour faire mes courses.**
- **Ecouter dans les moments difficiles.**
- **Échanger et partager avec d'autres familles.**
- **Garder son enfant en situation de handicap.**

## La cellule d'écoute pour qui ?

- Les personnes en situation de handicap ayant fait le choix d'habiter dans un domicile personnel ;
- Les personnes en situation de handicap habitant chez un proche aidant isolé ;
- Les personnes en situation de handicap vivant par défaut à domicile faute d'alternative adaptée.

## Qui contacter?

**Tél : 06 46 32 02 77**
**24h/24h - 7j/7j**

La cellule d'écoute permet de repérer et de soutenir les personnes en situation de handicap vivant seules ou isolées sans solution adaptée à domicile.

Le point commun de ces personnes est de n'être pas à ce jour, accompagnées par un établissement ou un service médico-social, donc sans lien facile pour alerter sur ses difficultés ou un risque de rupture de parcours.

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) de l'Association LesPEP64 met en place et coordonne les interventions des professionnels volontaires de la cellule d'écoute départementale.

## Plateau technique de professionnels volontaires : des ressources médico-sociales du territoire

Psychologues, cadres, professionnels éducatifs (éducateurs spécialisés, conseillers en économie sociale et familiale, moniteurs éducateurs, assistants sociaux), paramédicaux (psychomotriciens, ergothérapeutes), susceptibles d'être mobilisés sur une situation à domicile, à partir d'une logique territoriale.

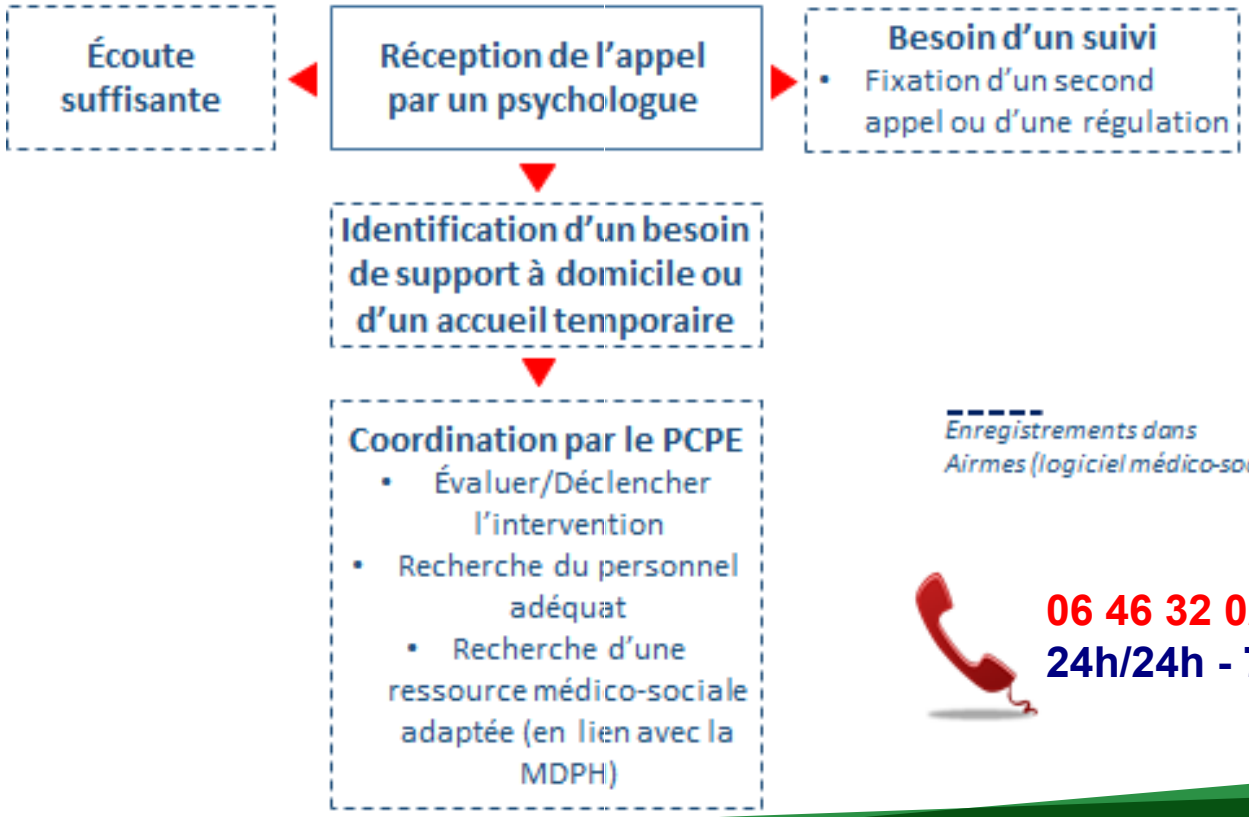


**06 46 32 02 77**
**24h/24h - 7j/7j**